

Sujet : [INTERNET] Avis de 30 Ha d un parc photovoltaïque au sol.

De : B FRANCOIS <

Date : 23/09/2023 08:12

Pour : "enquete-publique-avril-sur-loire@nievre.gouv.fr" <enquete-publique-avril-sur-loire@nievre.gouv.fr>

Mesdames ,Messieurs nos dirigeants politiques.

Vous devais prendre une décision grave de conséquences.

Sur ce projet aujourd'hui , la parcelle couverte d AMBROISIE en pleine polinisation , une plante HYPER ALLERGEN dont l agriculteur à obligation de la broyer pour éviter son invasion !!!

Quand sera t il quand elle va être recouverte de panneaux , la graine y est à vie !!!

la parcelle est à 30m d une habitation !!!

L agriculture sous des panneaux dans des terres sableuses séchantes sans irrigation est nulle et laissent la place à des plantes néfastes comme l' ambroisie car même des ovins ne la consomment pas .

DE PLUS QU' UN FUTUR JEUNE AGRICULTEUR demande de la surface agricole pour son installation !!

C'est une parcelle plate comme une table facile à travailler à faible coup de mécanisation pendant que d autres prennent des risques sur des parcelles accidentées ou le Photovoltaic aurait ça place. Aujourd'hui il y a des surfaces de toitures d usine ,bâtiments publics et terre arides appropriés à ce développement.

Cordialement.

Envoyé à partir de [Outlook pour Android](#)